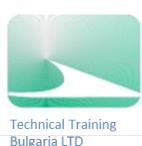




**BE***in*  
**EUROPE**





Une grande partie des pays européens connaissent ou connaîtront des migrations liées aux besoins en main d'oeuvre, mais également aux déplacements de population. La crise migratoire en Europe a débuté en 2010 et a connu une nouvelle croissance en 2015, atteignant plus d'un million de migrants en Europe (source : organisation internationale pour les migrants). Pour autant, nous ne pouvons que reconnaître l'échec relatif de l'intégration des populations migrantes : les pays d'accueil rencontrent des difficultés pour accueillir et intégrer ces nouveaux citoyens.

Les migrants font face à un taux de chômage parfois supérieur à 30%, et exécutent des tâches que la majorité des résidents ne souhaitent pas assumer (règle dite des 3D : emplois désagréables, difficiles, et dégradants). Bien que conscientes d'un déficit de main d'oeuvre, ces mêmes résidents ne favoriseront pas le recrutement de migrants par les entreprises.

Sur la base de ces résultats, le consortium du projet « Promouvoir l'inclusion active en Europe (« Be in Europe »), composé de 6 partenaires provenant 6 pays différents, vise à accompagner les dynamiques migratoires tout en développant et en promouvant un dispositif alternatif d'apprentissage pour l'intégration des migrants dans la société et le marché du travail.

L'objectif est de participer à la construction d'une Europe transculturelle et tolérante qui crée de la richesse pour tous, et par tous.

Le projet d'adresse d'une part aux migrants et aux organisations de soutien favorisant leur intégration sociale et culturelle, et d'autre part, aux entreprises et organisations impliquées dans l'intégration professionnelle.

Le projet « Be in Europe » a pour objectif de travailler au développement et à la mise en oeuvre de dispositifs d'apprentissage visant à :

- l'amélioration des compétences psychosociales des migrants (résolution de problèmes; prise de décisions; communication efficace; gestion du stress; des émotions, etc.)
- médiation et compétences inter-culturelles pour les entreprises, notamment dans les domaines des services aux particuliers, des services aux entreprises, de la construction et des travaux publics, du commerce et de l'agriculture;
- soutien à la création d'activités / soutien à l'entrepreneuriat via l'échange de bonnes pratiques, activités de tutorat et étude de cas sur les « clichés »;
- mise en place de conditions pour la durabilité des dispositifs en associant étroitement les bénéficiaires directs tout au long du projet et en utilisant la plateforme collaborative « Be in Europe ». Cette plateforme aura une double fonction : elle accueillera tous les résultats du projet, facilitera la mise en réseau des différents acteurs et constituera le socle technique de toutes les activités à développer.

Chaque étape clé du projet est partagée sur notre page Facebook « Be in Europe ». De plus les résultats du projet sont disponibles en ligne sur le site web du projet : [www.beineurope.eu](http://www.beineurope.eu).

